

L'ESCALE DU PERTHUIS accepte les réservations sous les conditions suivantes :

❖ La réservation :

La réservation est définitive à réception du premier versement.

Toute location est nominative et ne peut être en aucun cas cédée ou sous-louée.

- ❖ Toute réservation sera accompagnée d'un acompte, établi à l'ordre de l'Escale du Perthuis, constitué de :
 - 25 % du montant de la réservation
 - 25 € de frais de réservation pour les séjours à la semaine.
 - 15 € de frais de réservation pour les week-ends et courts séjours.
 - montant de l'assurance annulation.

❖ Dès réception de votre contrat de location, la centrale de réservation vous enverra votre exemplaire signé pour confirmer votre réservation.

❖ Le solde du séjour est à régler 30 jours avant votre arrivée. Si vous réservez moins de 30 jours avant le début de votre séjour, vous réglez la totalité du séjour à la réservation.

❖ Dès réception du solde, vous recevrez un document sous forme de « facture proforma » à présenter à votre arrivée au camping.

❖ Le paiement peut-être effectué des manières suivantes:

- par CB via notre site internet
- par CB en appelant la réception au 02 51 30 38 96
- par chèque bancaire ou postal
- par chèques vacances

❖ Notre structure est agréée VACAF. Pour en bénéficier, il suffit de nous le préciser lors de votre réservation, en notifiant votre n° d'allocataire et la ville de votre CAF. Ainsi, nous pourrions procéder à la déduction de cette aide sur votre séjour, et nous vous en indiquerons le montant par l'envoi d'une facture proforma.

❖ A défaut de paiement intégral 30 jours avant votre arrivée, la Centrale de Réservation se réserve le droit de considérer que la réservation est annulée.

❖ Pour tous les locatifs, arrivée le samedi à partir de 15 heures, et départ le samedi avant 10 heures. Sont à votre disposition, des mobil-homes appartenant au camping et des mobil-homes appartenant à des particuliers.

❖ Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins, doit être signalée au plus tard 48 heures avant votre arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

❖ Nous vous demandons de nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de la location s'il restait sans nouvelle dans les 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

❖ Il est obligatoire de respecter le règlement intérieur du camping et les conditions d'accès aux bassins (respect de l'hygiène et de la sécurité). Celui-ci est à votre disposition sur simple demande, et affiché à l'accueil.

❖ Pour tous les locatifs, une caution de 300 € est demandée à l'arrivée pour couvrir les éventuels dégâts. Le mobil-home doit être restitué dans un parfait état de propreté ; à cet effet une caution de 70 €, pour couvrir d'éventuels frais de nettoyage, vous sera demandée à votre arrivée.

❖ Lors de votre séjour, vous pouvez être photographiés ou filmés et paraître dans la prochaine brochure ou sur notre site internet. En cas de refus, vous devez le notifier par lettre recommandée avant votre arrivée.

❖ Le camping est doté d'un système de vidéo-surveillance, vous en acceptez les modalités.

❖ Réclamations :

Toute réclamation éventuelle, concernant la non-conformité des prestations par rapport au descriptif de la brochure, doit être signalée par écrit auprès de notre hôte d'accueil sur place avant la fin du séjour, et confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à ESCALE DU PERTHUIS, la Grière Plage, 85360 LA TRANCHE SUR MER, dans les 30 jours après la fin du séjour.

Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.

❖ Conditions d'annulation :

Nous vous recommandons de souscrire une assurance annulation et interruption.

Si vous devez annuler ou écourter votre séjour, les sommes versées non utilisées vous seront remboursées intégralement.

Les garanties du contrat sont vendues au tarif de 3% du montant du séjour toutes taxes comprises (hors frais de réservation et taxe de séjour).

La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour et est non remboursable. Elle peut être souscrite ultérieurement jusqu'à 6 semaines avant la date d'arrivée de la réservation.

En cas d'annulation de séjour :

- Avertir le camping de votre désistement
- Déclarer votre annulation ou votre interruption de séjour par email à sinistre@campez-couvert.com ou par courrier à : GRITCHEN AFFINITY - Services Sinistres - 27, rue Charles Durand - CS 70139 - 18021 BOURGES Cedex

Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultable en ligne sur notre site internet.

Aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'est pas souscrite.

Merci de nous renvoyer l'exemplaire du contrat rempli et signé, accompagné de votre paiement à titre de réservation. Votre exemplaire vous sera retourné pour confirmer votre séjour.

En espérant vous donner entière satisfaction, et dans l'attente de vous accueillir.

La Direction